



Gestion durable des forêts : Sud Retz Atlantique écrit la 1^{ère} charte forestière en Loire Atlantique

En Pays de Retz, c'est sur le territoire de Sud Retz Atlantique que l'on trouve le plus de forêts avec près de 3 500 ha et environ 1 900 propriétaires. La gestion durable de cet espace naturel fait donc partie des réflexions portées par la communauté de communes afin que les générations futures puissent profiter des forêts comme nous le pouvons actuellement, voire plus, tout en répondant aux enjeux environnementaux de notre époque.

La charte forestière : un document guide

Concrètement, cette volonté de gestion durable des forêts se traduit par la création d'une charte forestière. « *Il s'agit d'un document guide qui rassemblera un ensemble d'actions menées ensuite par la communauté de communes à l'attention des propriétaires de parcelles forestières, des particuliers, des entreprises de la filière et des communes* », indique Juliette Desprez, en charge de cette mission à Sud Retz Atlantique, « *Pour ce faire, nous bénéficions de l'accompagnement méthodologique du Centre régional de la propriété forestière et du concours financier de la Région et de l'Europe* ».

Cette charte devrait aussi favoriser le développement d'une filière locale « forêt-bois », pour contribuer à la recherche d'autonomie énergétique comme actée dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Enfin, le document prendra en compte les différentes fonctions de la forêt telles que le stockage du carbone, la protection de la biodiversité ainsi que l'accueil des activités comme la chasse, la randonnée... Claude Naud, vice-président en charge de la commission Transition écologique, mobilités, aménagement du territoire, précise : « *Notre rôle est de préserver notre patrimoine forestier et de veiller à l'équilibre de ses fonctionnalités. Nous souhaitons développer harmonieusement et en concertation les multiples usages de la forêt en équilibrant les curseurs des trois piliers du développement durable que sont l'écologie, le social et l'économie.* »

Des ateliers d'échange et un sondage à l'attention des utilisateurs de la forêt

Avant de rédiger cette charte, un travail important est mené sur le terrain au plus près des acteurs de la filière et des citoyens utilisateurs de cette forêt.

Un premier diagnostic a établi un état des lieux de la filière : surface, essences présentes, entreprises sur le territoire, usages des propriétaires de leurs parcelles boisées...

Cette démarche est actuellement approfondie par une recherche des enjeux du territoire avec un public élargi. Ainsi, jusqu'en avril, des ateliers d'échange sont organisés sur les 8 communes de Sud Retz Atlantique afin de faire un constat, définir les problématiques et surtout commencer à trouver des solutions viables qui pourront être traduites en actions. « *La diversité des profils et des sensibilités représentées dans ces ateliers sont une richesse pour aboutir à un document cohérent*, souligne Juliette Desprez. *En parallèle de ces ateliers, nous lançons le sondage « La forêt, le bois et vous » destiné à comprendre le rapport des habitants du territoire avec la forêt locale et les matériaux bois.* »

Journée internationale des forêts

La Journée internationale des forêts, fêtée le dimanche 21 mars, est l'occasion pour la communauté de communes Sud Retz Atlantique de sensibiliser, à son échelle, la population sur ce sujet. L'équipe propose chaque semaine depuis début mars un article en lien avec la forêt.

+ d'info

Service environnement Sud Retz Atlantique

Juliette Desprez - Chargée de mission Charte Forestière du Territoire

07 64 81 53 20 / jdesprez@ccsudretzatlantique.fr